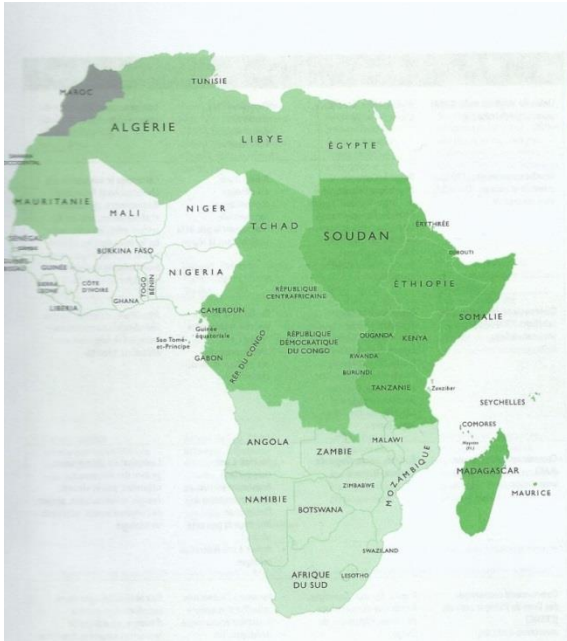


BULLETIN DE L'UNION AFRICAINE (UA)

ET

DE LA CORNE DE L'AFRIQUE (HOA)



Ce bulletin traitera des questions africaines de paix et de sécurité à travers les décisions et résolutions de l'Union africaine (principalement par son Conseil de Paix et de Sécurité) ainsi que les problématiques spécifiques à la Corne de l'Afrique.

(Novembre 2016 – 15 Janvier 2017)

Productions en ligne

- La Corne de l'Afrique – Évolutions politiques et sécuritaires (www.csba-ferras.eu)
- Bulletin HOA 1, HOA2, HOA3, HOA4, HOA5 (www.csba-ferras.eu)
- « L'IGAD : une solution d'avenir ? » - Août 2015 (www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note11_observatoire.pdf)
- « Le sommet de l'Union africaine de janvier 2016 : Parlons peu mais parlons bien ! » (www.iris-france.org)
- « L'ingérence ougandaise au Soudan du Sud » - Août 2016 - Patrick FERRAS et Julie SACHE
(www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note17_observatoire.pdf et www.csba-ferras.eu)
- « Éthiopie : les signaux faibles s'accumulent », 6 octobre 2016 (www.iris-france.org)

INTRODUCTION

Plusieurs événements majeurs se sont déroulés pendant notre période d'étude :

- Le Maroc a affiché sa volonté de réintégrer l'UA. S'il est logique de voir revenir cet Etat au sein de l'institution africaine, ce retour risque de se faire sur le dos de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de raviver certaines tensions notamment avec l'Algérie.
- Des accusations ont été portées contre les troupes kényanes en Somalie et le commandant kenyan de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a été remercié. Ce dernier événement a entraîné le début du retrait des troupes kényanes qui servaient au titre de cette opération. L'EASFCOM, qui devait armer la force militaire additionnelle sous mandat de l'ONU au Soudan du Sud, et dont est membre le Kenya, risque de se retrouver face à des difficultés majeures pour trouver des contingents. La crédibilité des brigades régionales de la Force africaine en attente est une fois de plus loin d'être acquise (cf. Burundi et le principe de la MAPROBU).
- L'Union africaine a organisé le 9 décembre un débat entre les cinq candidats au poste de Président de la Commission de l'Union africaine (CUA). Si l'initiative est fort louable et intéressante, il convient de rappeler que le président est désigné à bulletin secret par les chefs d'Etat et de gouvernement. Ce poste éminemment politique n'a donc rien à voir avec un débat d'idées qui d'ailleurs fut d'une pauvreté assez affligeante. Comme l'écrit Liesl Louw-Vaudran¹, nous avons assisté à un entretien d'embauche plutôt qu'à un vrai débat politique. La Kenyane Amina Mohamed, le Tchadien Moussa Faki et le Sénégalais Abdoulaye Bathily seront sûrement en tête à l'issue du premier tour en janvier 2017 car la Botswanaise Pelonomi Venson Moitso et l'Equato-guinéen Agapito Mba Mokuy n'avaient pas pu recueillir suffisamment de voix pour s'imposer en juillet 2016 à Kigali. Après le très consensuel Jean Ping et la psychorigide Nkosazana Dlamini-Zuma, l'Afrique peine à trouver une personnalité de haut niveau pour ce poste.
- En janvier 2017, outre la présidente de la CUA, le vice-président, et les huit commissaires seront désignés. 50 candidats se pressent pour ces postes :
 - 60 % sont des hommes ;
 - Les cinq régions proposent des candidats (9 du Nord, 11 du Centre, 10 de l'Ouest, 8 de l'est, 12 du sud) ;

¹ Institut d'études de sécurité, 13 décembre 2016.

- Deux Etats majeurs ne présentent aucun candidat : l’Ethiopie² et l’Afrique du Sud ;
- Le champion des candidatures est le Malawi (4).

Deux postes attireront tout particulièrement notre attention. Celui de la présidence de la CUA et celui de Commissaire Paix et Sécurité. Pour le premier, l’élection du sénégalais ouvrirait de très nombreuses opportunités pour les Marocains qui devraient rejoindre l’UA en 2017. Pour le second, nous pourrions assister à une rivalité Algérie-Nigéria pour le poste le plus important au sein de l’institution africaine.

Nous débiterons ce numéro par trois dossiers d’actualité :

- *The African Standby Force – Draft Work Plan (2016-2020)* ;
- Le discours du Commissaire Paix et Sécurité de l’Union africaine lors de la huitième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne ;
- Le Forum de Dakar.

² Elle a préféré se focaliser sur sa place comme membre non permanent au Conseil de sécurité qu’elle occupe depuis janvier 2017.

LE DOSSIER DU TRIMESTRE

1.1 The African Standby Force – Draft Work Plan (2016-2020)

« A work plan that will define the next five years of the post-Full Operational Capability of the ASF » !

This work-plan draws heavily from existing documentations and decisions on the ASF. In this regard, efforts have been made to synthesize outstanding, ongoing or future activities contained in the revised Roadmap (June 2014 – December 2015), the APSA Roadmap (2016 -2020), relevant Declarations of the STCDSS, Evaluation Report on the AA-II FTX as well as the outcomes of the After Action Review of the AA-II FTX. It is intended that this work-plan will be a living document and therefore would be constantly reviewed against the progress made in the implementation of the strategic objectives and indicators set out in this document.

Four main broad aspects will guide the ASF work-plan namely:

- a. The Mandating or Political Decision making Process
- b. Force Preparation
- c. Force Employment
- d. Post-Force Employment.

STRATEGIC OBJECTIVE 1:

MANDATING AND POLITICAL DECISION MAKING PROCESS: Ensure that political and legal decision making mechanisms are clarified, harmonised and structured between specifically the AU and the RECs/RMs so as to enable more effective cooperation in the mandating, deployment and management of operations.

STRATEGIC OBJECTIVE 2:

FORCE PREPARATION: to ensure that all ASF civilian, police and military components have the requisite skills and capabilities that will facilitate their deployment in high-intensity operations as well as in traditional multidimensional peace support operations.

STRATEGIC OBJECTIVE 3:

FORCE EMPLOYMENT: The ASF must be enhanced to provide a more effective policy guidance, and support to ongoing AU mandated, or authorised peace support operations.

STRATEGIC OBJECTIVE 4:

POST-FORCE EMPLOYMENT: Ensure that the transition and liquidation of AU PSOs are in accordance with ASF Policy Guidance

Commentaires : Ces objectifs stratégiques soulignent l'étendue du travail qu'il reste à mener pour que l'appropriation ou l'africanisation des problématiques de paix et de sécurité soit effective. La seule validation que nous sommes en droit d'attendre au vu de l'investissement de la Communauté internationale et principalement de l'Union européenne sera le déploiement d'une brigade régionale sur le terrain dans le cadre d'une opération réelle.

1.2 Discours du Commissaire Paix et Sécurité de l'Union africaine lors de la huitième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne

Votre rencontre d'aujourd'hui est la huitième du genre dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne. Vous le constatez sans doute, un long moment s'est écoulé depuis la septième réunion tenue à Alger, en raison d'un concours de circonstances liées à des contraintes multiformes.

En répondant à notre invitation, Mesdames Messieurs les Chefs de Services, vous confirmez votre engagement et votre détermination, ainsi que celui de vos pays respectifs, à donner sens à notre effort collectif en faveur de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Au nom de l'UA, nous vous en savons gré.

Depuis votre dernière réunion, la situation sécuritaire dans la région sahélo-saharienne a connu un certain nombre de développements. Je l'ai indiqué plus haut, les attaques de Ouagadougou et de Grand Bassam sont symptomatiques d'une tendance expansive des attaques terroristes. Au Mali, en plus des attaques quotidiennes dans la partie nord du pays, on note la multiplication des actes terroristes dans les régions du centre, en particulier la Boucle du Niger, contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité maliennes, ainsi que contre les forces internationales, la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINSUMA) et l'opération *Barkhane*. Il convient, s'agissant du Mali, de réitérer notre ferme engagement à poursuivre notre soutien à la mise en œuvre effective et de bonne foi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger. On le dira jamais assez, la mise en œuvre par les parties maliennes, avec l'appui des pays de la région et de la communauté internationale, des engagements contenus dans l'Accord,

constitue un gage solide pour rassurer les populations civiles et isoler davantage les groupes terroristes. C'est le lieu pour moi de rendre hommage au gouvernement malien pour toutes les mesures de confiance prises à cet égard. Je salue encore une fois les sacrifices consentis par la MINUSMA, qui fait l'objet d'attaques complexes répétées de la part des groupes terroristes sévissant au Mali. Face à cette vulnérabilité, le Conseil de sécurité des Nations unies, en adoptant la résolution 2295 (2016) a décidé de rendre la posture de la Mission plus robuste face aux menaces auxquelles elle est confrontée quasi quotidiennement, tout en lui demandant de renforcer sa coopération avec les initiatives régionales dans ses efforts de stabilisation. Dans ce contexte, il me plait de vous faire part des conclusions de la première réunion des Ministres de la Défense et des Chefs d'Etat-major des pays de la région tenue le 4 septembre 2015, à Bamako. La réunion a proposé une série de mesures à prendre pour le renforcement de la coopération sécuritaire, y compris la mise en place d'une force d'intervention aux fins de combattre les groupes terroristes et criminels actifs au Nord du Mali. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision que la Commission, conjointement avec les pays de la région, la CEDEAO et les Nations unies, a conduit, du 22 juillet au 3 août 2016, une mission d'évaluation technique de la situation sécuritaire au nord du Mali, qui a été précédée d'une mission préliminaire, en mars 2016. Le rapport de ladite mission ainsi que les options et propositions y contenues seront revues lors d'une réunion d'experts militaires et de sécurité avant d'être examinées et adoptées par les Ministres de la Défense des pays de la région.

S'agissant de la Libye La situation humanitaire et sécuritaire, ainsi que l'impasse dans le processus politique, restent une source de profonde préoccupation pour l'UA. Les luttes intestines constantes entre milices armées empêchent l'Etat d'exercer une quelconque autorité sur le pays, laissant ainsi les populations civiles sans protection. C'est dans le cadre de ses initiatives en faveur de la paix et de la réconciliation en Libye, que le Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye s'est réuni la semaine dernière et a pris un certain nombre de décisions qui, à coup sûr, contribueront au renforcement de la coopération et de la coordination internationale dans les efforts visant à trouver une solution dans ce pays. Est-il besoin de rappeler, la crise persistante en Libye, en combinaison avec d'autres facteurs, nourrit encore l'instabilité et le terrorisme dans la région.

Dans la région du Lac Tchad, il convient de se féliciter du repli notable du groupe terroriste Boko Haram, sous l'effet conjugué de l'action individuelle et collective des pays de la région, en particulier dans le contexte de la Force multinationale mixte (FMM). Je réitère ici l'appréciation de l'UA au pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad et au Bénin, pour leurs efforts déterminés et leur engagement à venir à bout de la menace que constitue Boko Haram.

Au cours de la présente réunion, et au-delà de la revue de la situation dans la région, vous examinerez l'état de mise en œuvre du Processus de Nouakchott. A cet égard, il importe que vous accordiez **une attention particulière au renforcement des mécanismes d'échange d'informations et de renseignements** entre les services des pays de la région. Il vous souviendra que, lors de votre rencontre d'Alger, vous aviez

convenu de renforcer les mécanismes et actions contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région. Le CAERT et la MISAHEL nous entretiendront de leurs activités à cet égard. Il vous souviendra également que lors de cette réunion, il a été convenu d'inviter le GIABA à participer à notre prochaine rencontre qui devrait être largement consacrée à la question du financement du terrorisme. Les contraintes dont j'ai fait état plus haut ne nous ont pas permis de mener à bien cette dimension des conclusions d'Alger. Je propose, si vous en convenez, que votre neuvième réunion examine cette question.

La présente réunion doit également être l'occasion pour l'**Unité de Fusion et de Liaison (UFL)** de faire le point de l'utilisation de son système de communication sécurisé qui a été étendu aux trois pays du **Processus de Nouakchott** qui ne sont pas membres de l'UFL. Elle doit aussi permettre de passer en revue les activités entreprises par le **Centre africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT)** en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays de la région.

Je voudrais par ailleurs suggérer que nous puissions, au cours de la présente réunion, consacrer le temps nécessaire à l'évaluation du chemin parcouru dans la mise en œuvre du Processus de Nouakchott depuis son lancement, en mars 2013. Il s'agira, au terme de nos discussions, d'identifier les défis à relever, après bientôt trois ans de fonctionnement, ainsi que les jalons à poser, en vue d'une mise en œuvre efficace des engagements auxquels nous avons souscrit, avec pour objectif une meilleure appropriation du Processus par les Etats membres. **Il convient ici de souligner la nécessité pour nos pays de doter le Processus de Nouakchott de ressources propres nécessaires à son fonctionnement et la conduite régulière de ses activités, y compris vos réunions statutaires.**

Face au terrorisme, dans ses différentes manifestations, il n'y a pas d'alternative à l'effort collectif, ou, à tout le moins, l'action coordonnée de nos pays. C'est tout le sens qu'il convient de donner au Processus de Nouakchott.

Il ne fait guère de doute que des avancées significatives ont été enregistrées dans la mise en œuvre du Processus de Nouakchott. Mais il convient de noter que d'immenses défis restent encore à relever pour permettre à ce Processus de réaliser pleinement son potentiel.

Nous ne pouvons que redoubler d'efforts, conscients que cette noble mission bénéficie du soutien non seulement de toute l'Afrique, mais également de celui, multiforme, de nos partenaires, au nombre desquels les Nations unies, l'Union européenne et des partenaires bilatéraux. **Je saisis cette occasion pour leur renouveler notre gratitude et les exhorter à poursuivre et à intensifier leur appui à nos efforts au nom du caractère indivisible de la paix et de la sécurité internationales.**

En conclusion, je voudrais vous assurer de la détermination de l'Union africaine à tout mettre en œuvre pour accompagner les Etats de la région dans leurs efforts individuels et collectifs de promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement.

Je suis convaincu que la présente réunion marquera une étape nouvelle dans l'effort d'approfondissement du Processus de Nouakchott.

Je ne saurais terminer mon propos sans rendre hommage, au nom de l'Union africaine, au Président Alassane Ouattara, pour sa contribution précieuse aux efforts en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité dans la région et sur le continent. Nous savons toujours pouvoir compter sur lui pour soutenir les initiatives allant dans le sens d'une intégration régionale approfondie dans la paix et la stabilité.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations, et vous remercie de votre aimable attention.

Commentaires : une présentation des enjeux de la région et de l'état des lieux des coopérations entre services de renseignement et différents organismes africains de traitement de l'information. Un constat : les échanges d'informations sont loin d'être acquis et la coopération entre les acteurs avance très lentement.

1.3 Le Forum de Dakar (5 - 6 décembre 2016)

Article du Monde (09 décembre 2016)

On savait l'Union africaine (UA) capable des pires turpitudes. Mais jamais on ne l'aurait crue capable de tourner le dos à une manifestation qui a pour thème central la paix et la sécurité en Afrique. Et pourtant, c'est ce qui arriva les 5 et 6 décembre à Dakar. En effet, il n'y avait dans la capitale sénégalaise pour assister au Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique ni le président tchadien Idriss Déby, président en exercice de l'UA, ni la présidente de la Commission de l'Union africaine, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma. Même le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, l'Algérien Smail Chergui, n'a pas cru devoir se joindre aux discussions sur les immenses défis sécuritaires que le continent doit relever. Sur ce registre d'inconséquences, l'UA n'est pas seule. Aucun chef d'Etat des pays membres du « G5 Sahel » (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), région au cœur des problématiques abordées, n'a effectué le déplacement de la capitale sénégalaise. Et comme pour ajouter à l'image désastreuse du niveau de participation des dirigeants africains, l'Algérie, la puissance régionale, « le grand frère au Sahel », s'est fait représenter par son ambassadeur dans la capitale sénégalaise, Boualam Hacene. La très forte absence des dirigeants africains, premiers concernés par le sujet, est d'autant plus surprenante et injustifiable que leurs partenaires étrangers, eux au moins, étaient présents à un haut niveau. L'Union européenne, homologue de l'UA, a dépêché à Dakar pas moins que son haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini. Au-delà de sa seule présence, elle a annoncé que l'Europe envisage d'ajouter à la formation des armées africaines (Mali, Centrafrique) un volet équipement. Pour leur part, les Nations unies ont dépêché au forum le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, le Français Hervé Ladsous. Lui aussi a fait d'importantes annonces que les dirigeants de l'UA auraient dû venir écouter et même applaudir : la prochaine montée en

puissance du partenariat entre les Nations unies et l'UA sur la paix et la sécurité en Afrique, l'utilisation de drones de surveillance dans le maintien de la paix. Ils auraient également dû être au milieu de tous ces acteurs militaires et civils de la paix et la sécurité en Afrique, pour se réjouir de l'annonce du ministre français de la défense de la mise en place d'une stratégie de cession par son pays des équipements militaires aux armées africaines. L'importance des thématiques abordées justifiait également que les dirigeants africains soient venus en nombre. Pour la première fois, par exemple, le continent souhaite s'engager dans la lutte doctrinale contre les extrémistes à travers la formation des imams et des prédicateurs capables d'expliquer et de promouvoir les valeurs de tolérance de l'islam. Il s'agit, selon la formule des promoteurs de cet axe, de « combattre l'extrémisme violent sans les armes ». A examiner de près les absences tant de l'UA que des dirigeants africains, elles n'obéissent surtout pas à des contraintes d'agenda. Le Tchadien Déby n'est pas venu parce qu'il ne souhaitait pas être l'hôte de son homologue sénégalais Macky Sall, dont le compatriote Abdoulaye Bathily rivalise avec le ministre tchadien des affaires étrangères Moussa Faki Mahamat pour la présidence de la Commission de l'UA, poste à pourvoir en janvier 2017. Nkosazana Dlamini-Zuma, quant à elle, n'est pas venue à Dakar en raison de sa profonde divergence avec le Sénégal sur les conditions du retour du Maroc au sein de l'organisation panafricaine. Alors que la Sud-Africaine est accusée par le royaume chérifien de freiner des quatre fers son retour, le gouvernement sénégalais a pris la tête des partisans de la réadmission de Rabat dès le prochain sommet de l'UA prévu les 30 et 31 janvier 2017 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Ismaël Chargui, a sans doute choisi de prendre exemple sur ces deux « chefs », en s'abstenant de faire le voyage de Dakar. Du côté des chefs d'Etat du « G5 Sahel », les raisons des absences ne sont guère plus solides que celles des dirigeants de l'UA. Le Nigérien Mahamadou Issoufou est en froid avec le président sénégalais au sujet de la désignation du nouveau président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Un fauteuil que le Niger tient absolument à récupérer, en invoquant un compromis trouvé de longue date sur la succession du Sénégalais Cheikh Hadjibou Soumaré, son titulaire actuel. Il n'est par ailleurs un secret pour personne que les relations entre le Sénégalais Macky Sall et le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz n'ont jamais été très chaleureuses. Recherché dans son pays pour « liens présumés avec le terrorisme », le Mauritanien Moustapha Chafi a pignon sur rue à Dakar, ce qui irrite le pouvoir de Nouakchott. Enfin, le Malien Ibrahim Boubacar Keïta, dont le pays a été maintes fois cité dans les échanges du forum, n'a pu venir à Dakar en raison de la fatigue du long voyage (9 heures de vol) entre Bamako et Abou Dabi où il a participé les 2 et 3 décembre à la conférence internationale pour la sauvegarde du patrimoine en péril. Si elles varient de l'UA aux pays concernés, les contraintes évoquées ne semblent pas suffire à justifier la large absence des dirigeants africains à un événement sur la paix et la sécurité en Afrique, qui est d'abord une affaire d'Africains avant d'être celle de leurs partenaires extérieurs.

Commentaires : Nous sommes loin des cocoricos lancés par les officiels français. La portée de ce genre d'événement est à relativiser. Il ne reste qu'un forum de discussions sans portée réelle et il n'est donc pas un lieu de décisions. Dans un véritable forum (BRICS, Chine - Afrique, Inde - Afrique), les partenaires s'engagent dans une déclaration commune et un plan d'action.

Depuis sa naissance suite au Sommet de l'Elysée en décembre 2013, ce forum est très peu apprécié des Africains. La démarche française est maladroite. Elle donne l'impression d'être en opposition ou en compétition avec l'architecture africaine de paix et de sécurité (cf. article ci-dessus) dans la région du Sahel.

2 ACTUALITES AFRICAINES

2.1 PRESSE (Novembre à mi-Janvier 2017)

Djibouti - Chine (28/10/2016)

La République populaire de Chine (RPC) ne conditionne pas son aide ou ses investissements à des règles de transparence ou de bonne démocratie, et les pays africains en délicatesse avec la communauté internationale s'appuient sur la Chine pour mettre fin à leur isolement et même obtenir des armes. Pour ces Etats, Pékin est un partenaire commercial idéal car il n'impose pas de conditions politiques particulières, une attitude tolérante qui se marie bien avec celles des entreprises chinoises présentes sur le continent. En échange, la Chine voit dans l'Afrique un débouché pour son industrie manufacturière, mais ses entreprises cristallisent le mécontentement et sont régulièrement accusées de fraudes douanières et de livrer une concurrence déloyale à l'économie locale et informelle. De nombreux gouvernements africains restent cependant bienveillants face à ce phénomène et estiment que l'intrusion de la Chine est un moyen de dynamiser la concurrence en permettant de contourner les circuits commerciaux traditionnels. Début 2016, la présidence du pays annonçait la signature de trois accords économiques et commerciaux majeurs avec la Chine. Au menu : la création d'une gigantesque zone franche à Djibouti, la délocalisation, dans ce petit pays de la Corne de l'Afrique, de l'activité de redistribution du commerce mondial avec la Chine, ainsi que la mise sur pied d'une chambre de compensation au profit d'opérateurs économiques djiboutiens et le développement de la coopération stratégique entre la Chine et Djibouti. Il se pourrait néanmoins que la mise en œuvre de ces initiatives ne profite pas à l'ensemble des Djiboutiens, comme cela a été le cas par le passé. Djibouti a attiré 91,2 millions de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) par an en moyenne sur les dix dernières années, et le pays affiche une santé économique à faire pâlir ses voisins de jalousie. Mais le taux de croissance annuel, qui s'établit en moyenne autour de 5 % ces dernières années, n'a pas permis de réduire l'extrême pauvreté, un fléau qui touche encore 42 % de la population locale. C'est que les faibles taxes et le recours systématique à une main d'œuvre importée limitent les retombées des projets menés avec Pékin. Sans parler de la corruption. Avec le Swaziland, Djibouti est un des deux seuls pays africains ne figurant pas dans le classement sur l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International en 2015. L'ONG n'a même pas réussi à se procurer des sources de données suffisantes. Ismaïl Omar Guelleh dirige son pays d'une main de fer depuis 1990. En 2010 il a été réélu avec 86,6 % des voix, alors qu'il avait promis qu'il ne se représenterait pas. Bien que la situation dans laquelle se trouve la population djiboutienne soit "abjecte" selon l'ONU, le président sait attirer les

investisseurs chinois et son pays accueillera même la première base militaire chinoise à l'étranger. Dix mille militaires chinois pourraient être déployés à Djibouti, contre 4 000 pour les Américains, qui ont été priés d'abandonner leur base secondaire d'Obock au profit des Chinois. Est-ce la bonne stratégie ? Elle l'est peut-être pour les élites économiques et politiques des deux pays. Mais pour les Djiboutiens ?

Chine – Soudan (28 octobre)

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a rencontré son homologue soudanais, Ibrahim Ahmed Abd al-Aziz Ghandour, s'engageant à promouvoir davantage le partenariat stratégique. Soulignant la grande importance attachée par la Chine à son amitié avec le Soudan, M. Wang a déclaré que la confiance politique mutuelle s'était améliorée et que des progrès avaient été obtenus dans divers domaines depuis l'établissement du partenariat stratégique par les présidents des deux pays l'année dernière. La Chine est prête à maintenir la confiance mutuelle stratégique avec le Soudan et à élargir la coopération dans les domaines de l'énergie, de la capacité de production, de l'agriculture, des énergies renouvelables et des échanges entre les peuples, a indiqué M. Wang.

RCA – France (31 octobre)

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a atterri en Centrafrique pour mettre fin à l'opération Sangaris. Si les tueries de masse ont cessé, les bandes armées continuent de terroriser la population. Ces dernières semaines, les Centrafricains voient en effet les groupes armés reprendre leurs exactions à grande échelle à l'intérieur du pays. Selon la Minusca, elles ont fait au moins plusieurs dizaines de morts et contraint des villageois à se cacher dans la brousse. La Centrafrique peine à se relever du chaos de la guerre civile provoquée en 2013 par le renversement de l'ex-président François Bozizé par des rebelles séléka, qui avait entraîné une contre-offensive des milices anti-balaka. Selon Paris, environ 350 militaires français, équipés de drones d'observation, resteront présents, dont une centaine au sein de la force de l'ONU.

Rwanda – France (novembre)

Le Rwanda a publié, une liste de 22 officiers supérieurs français impliqués, selon lui, dans la planification et l'exécution du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda.

Soudan du Sud (01 novembre)

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est déclaré profondément affligé par les conclusions de l'enquête sur les violences qui ont eu lieu à Juba, au Soudan du Sud, en juillet 2016, et sur la réponse de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). L'enquête spéciale révèle que la MINUSS n'a pas réagi efficacement aux violences en raison « d'un manque général de leadership, de préparation et d'intégration parmi les différentes composantes de la mission ». L'enquête spéciale révèle également que « les dispositions en matière de commandement et de contrôle étaient inadéquates, alors que les soldats de la paix maintenaient une attitude hostile au risque ». Selon l'enquête, ces facteurs ont contribué à l'incapacité de la MINUSS à répondre à l'attaque des soldats du gouvernement sur le camp Terrain le 11 juillet et à protéger les civils menacés. L'enquête spéciale n'a pas été en mesure de vérifier les allégations selon lesquelles les forces de maintien de la paix n'ont pas réagi aux actes de violence sexuelle commis directement devant eux les 17 et 18 juillet. « L'enquête spéciale a révélé que la MINUSS a fait face à un ensemble de circonstances extrêmement difficiles et qu'elle s'est

trouvée au milieu d'un conflit actif et particulièrement violent. Au cours des trois jours de combats, selon certaines estimations prudentes, au moins 73 personnes ont été tuées, dont plus de 20 déplacés internes dans les sites de protection des civils. Deux soldats de la paix ont été tués et plusieurs autres ont été blessés. Cent quatre-vingt-deux bâtiments dans le complexe de la Maison des Nations Unies ont été touchés par des balles, des mortiers et des grenades », a ajouté le porte-parole. Les Casques bleus au Soudan du Sud auraient réagi de manière "chaotique et inefficace" aux violences de juillet à Juba, et n'auraient pas su protéger les civils d'agressions sexuelles, selon un rapport de l'ONU. Il a conduit au limogeage de leur commandant. L'ONU a annoncé le « remplacement immédiat » du commandant de la force de l'ONU sur place (Minuss), le général kenyan Johnson Mogoia Kimani Ondieki. L'enquête, dirigée par le général néerlandais à la retraite Patrick Cammaert, met en cause des lacunes de commandement, « le manque de préparation » des Casques bleus face à l'imminence prévisible d'une reprise des affrontements entre forces gouvernementales et rebelles sud-soudanais et une « aversion aux risques » les rendant réticents à user de la force pour protéger les civils. Ainsi deux mois après la fin des affrontements de juillet à Juba, la force de l'ONU ne patrouillait pas régulièrement à pied ou de nuit hors de ses bases. Et quand les Casques bleus patrouillaient, ils se contentaient de « surveiller les alentours derrière les minuscules vitres de leurs véhicules blindés », ce qui les rendait « incapables de repérer des responsables de violences sexuelles » ou de rassurer la population locale, selon le rapport.

Kenya (03 novembre)

Le Kenya a annoncé le retrait de ses troupes au sein de la Minuss après le limogeage du commandant kényan des Casques bleus dans ce pays, accablés par un rapport onusien pour leur réaction "chaotique et inefficace" aux violences de juillet à Djouba. Le contingent kényan, l'un des plus importants de la mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss), compte environ 1 000 soldats sur les 13 500 hommes déployés.

Niger (Novembre)

Le patron du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique, le général Thomas Waldhauser, s'est rendu à Agadez où l'armée américaine va investir dans une nouvelle base aérienne, rapporte un communiqué de l'ambassade américaine à Niamey. Selon ce communiqué, les Etats-Unis sont "ici à la demande des autorités nigériennes" pour "la construction" de la base aérienne qui servira notamment à déployer des drones dans le cadre de la lutte antiterroriste au Sahel. La base d'Agadez "améliorera" la "capacité collective" et "facilitera le partage des renseignements" avec le Niger et avec "des pays partenaires" dont "le Cameroun, le Tchad, le Mali et le Nigeria", confrontés à des "menaces sécuritaires communes", relève le texte du communiqué. Elle contribuera aussi à aider ces pays "à protéger leurs frontières et lutter contre le terrorisme", selon le texte. D'après le porte-parole du département de la Défense, l'investissement américain à Agadez est estimé à 50 millions de dollars, alors que le site d'informations The Intercept avance le chiffre de 100 millions de dollars, ce qui constituerait le plus important investissement du Pentagone en Afrique. Toujours selon The Intercept, qui a obtenu la déclassification de documents confidentiels du Pentagone, le Niger est "le seul pays de la région à accepter d'accueillir" des drones américains MQ-9, qui peuvent être éventuellement dotés d'armements pour mener des frappes aériennes. Les militaires américains sont déjà présents à Niamey, où ils disposent de drones MQ-9 Reaper, en

soutien notamment à l'opération française Barkhane contre les rebelles islamistes au Mali et dans les pays voisins.

Mali (03 novembre)

Le Conseil de sécurité a condamné les violations répétées du cessez-le-feu par les groupes armés des coalitions Plateforme et Coordination ces derniers mois à Kidal et dans ses environs, dans le nord du Mali. « Ces violations menacent la viabilité de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali », s'inquiète le Conseil dans une déclaration publiée par sa Présidence. Il exhorte les groupes armés signataires à cesser les hostilités, à adhérer strictement aux modalités du cessez-le-feu et à reprendre le dialogue « sans plus tarder » en vue de l'application de l'Accord. Le Conseil se déclare, en outre, disposé à envisager des sanctions ciblées contre ceux qui compromettent la mise en œuvre de l'Accord, reprennent les hostilités ou violent le cessez-le-feu.

Soudan (03 novembre)

La Mission de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour (MINUAD) s'est félicité jeudi de la cessation unilatérale des hostilités de six mois annoncée par de l'Armée de libération du Soudan - Minni Minnawi et par le Mouvement pour la justice et l'égalité - Gibril. La Mission a appelé Abdul Wahid El Nur, le chef de l'Armée de libération du Soudan - Abdul Wahid à faire une annonce similaire. La MINUAD a salué l'annonce faite antérieurement par le Président soudanais Omar Al Bachir d'une cessation unilatérale des hostilités jusqu'à la fin de cette année. Les annonces de l'Armée de libération du Soudan - Minni Minnawi et du Mouvement pour la justice et l'égalité - Gibril sont entrées en vigueur le 31 octobre.

Burundi (04 novembre)

Le gouvernement du Burundi "n'acceptera pas que les indemnités de ses militaires déployés au sein de la Mission Africaine de Paix en Somalie (AMISOM) soient versées directement sur leurs comptes sans passer par lui", a déclaré jeudi M. Emmanuel Ntahomvukiye, ministre burundais de la Défense Nationale et des Anciens Combattants. En effet depuis octobre dernier, l'Union Européenne (UE), principal financier de l'AMISOM, envisageait de "durcir ses sanctions financières" contre Bujumbura, en exigeant que les indemnités des militaires burundais déployés en Somalie dans le cadre de l'AMISOM, leur soient versées directement sans transiter par le créneau officiel de la Banque de la République du Burundi (BRB). "Cette décision est injuste pour le Burundi et les troupes burundaises qui ont consenti tant de sacrifices tant humains que matériels pour combattre les terroristes d'El Shabab ; une contribution substantielle burundaise ayant fait que la situation s'est normalisée en Somalie, rendant ainsi possible l'organisation des élections, la mise en place d'un gouvernement légitime et une armée républicaine", a-t-il fait remarquer, lors d'une séance de questions et réponses au Parlement. Cela était "impensable et irréalisable" avant l'engagement des troupes burundaises et des autres pays (Ouganda, Ethiopie et Kenya) pourvoyeurs de troupes en Somalie dans le cadre de l'AMISOM, a-t-il insisté. La mise en œuvre de cette décision de l'UE, a-t-il ajouté, serait "une façon d'ôter le gouvernement Burundais de ses troupes, de créer une rébellion au sein de l'armée burundaise, de lui dépouiller le commandement militaire et de faire voler en éclats la discipline au sein de la carrière des armes", a-t-il expliqué. C'est pourquoi, a-t-il martelé, le gouvernement Burundais "ne pourrait en aucun cas cautionner une telle démarche". Il a laissé entendre également que les troupes de l'AMISOM sont "démoralisés sur terrain" par le paiement tardif et la récente décision

portant réduction de 20% des indemnités versés aux troupes par l'UE. Ceci concerne non seulement les troupes burundaises, mais également les troupes des autres pays déployés en terre somalienne dans le cadre de l'AMISOM. Concernant les militaires faisant partie du contingent burundais à l'AMISOM, il a indiqué qu'ils viennent de passer 10 mois sans que leurs indemnités leur soient payées. "Il s'agit d'un problème sur lequel le Burundi ne peut influencer au niveau de sa résolution : car, cette question est gérée par l'Union Africaine (UA) et l'UE qui finance l'AMISOM", a-t-il souligné. D'après le ministre Ntahomvukiye, les autres pays africains contributeurs des troupes en Somalie dans le cadre de l'AMISOM et qui ne manquent pas de moyens financiers comme le Burundi, "s'arrangent pour payer leurs soldats, quitte à se faire rembourser dès qu'il y a versement des indemnités". Il a tenu à rassurer les députés que des tractations diplomatiques sont en cours avec les autres pays contributeurs de troupes, pour trouver des solutions ad hoc. "Si l'ONU et l'UE n'acceptent pas de respecter les clauses des mémorandums d'entente conclus avec elles avant l'envoi de troupes, le gouvernement Burundais pourrait en arriver à prendre des décisions allant dans le sens de retirer ses troupes", a menacé le ministre avant de laisser entendre que la première option n'est pas celle-là. Le ministre Ntahomvukiye a mis en garde sur les répercussions qui pourraient se produire sur les terrains somalien et centrafricain au cas où les pays contributeurs seraient obligés de retirer leurs contingents respectifs. "Les pays financiers de ces missions de maintien de la paix en Afrique, ne devraient penser que les pays contributeurs de troupes ont déployé leurs militaires pour la recherche d'un gain financier et que le retrait éventuel de leurs troupes leur ferait souffrir. Ils devraient plutôt interioriser que le souci premier des pays contributeurs, est d'apporter leur pierre à l'édifice pour la paix mondiale", a-t-il ajouté.

Kenya (novembre)

Le gouvernement kenyan a rejeté les allégations selon lesquelles ses soldats basés en Somalie ont profité du commerce illégal de charbon dans ce pays malgré une interdiction de l'Onu. Les accusations en question sont contenues dans un rapport du groupe de surveillance de l'Onu. Les exportations de charbon de bois en Somalie sont interdites par les Nations Unies. Selon Manoah Esipisu, porte-parole de la présidence, le rapport du groupe de surveillance est basé sur des accusations antérieures d'ONG qui avaient pour seul but de démoraliser les troupes kényanes à Mogadiscio. Le rapport de l'ONU révèle que ce trafic aurait rapporté aux soldats impliqués jusqu'à douze millions de dollars par an grâce à des prélèvements imposés sur les exportations de charbon de bois.

Erythrée (06 novembre)

Le Groupe de contrôle de l'ONU sur l'Erythrée a rendu public son rapport annuel, samedi 5 novembre. Ce rapport est le fruit de la surveillance de l'embargo sur les armes décrété en 2009 à l'encontre de ce pays de la Corne de l'Afrique, en raison notamment du soutien qu'il apportait à l'époque aux islamistes somaliens des Shebabs, mais qui semble avoir cessé depuis trois ans. Malgré tout, le groupe d'experts des Nations Unies estime que l'Erythrée pourrait toujours violer l'embargo qui le frappe, en raison cette fois de son soutien à des groupes rebelles éthiopien et djiboutien, mais aussi de sa participation à la coalition internationale qui fait la guerre au Yémen.

Soudan du Sud (10 novembre)

Au Soudan du Sud, la reprise du conflit entre Riek Machar et Salva Kiir en juillet continue de faire rage, créant un afflux incessant de réfugiés en Ouganda (plus de 330 000 depuis janvier 2016). Le 9 novembre, de nouvelles échauffourées ont éclaté entre les forces loyalistes et les rebelles, et ceci à quelques mètres du poste frontière ougandais d'Oraba, obligeant l'UNHCR et les ONG sur le terrain à stopper leurs activités pendant quelques heures.

Somalie (11 novembre)

Les forces de sécurité du Puntland (nord-est de la Somalie) ont mené une opération militaire limitée contre des djihadistes se revendiquant du groupe Etat islamique et qui occupent plusieurs localités côtières, a-t-on appris de source officielle. Cette opération, qui a mobilisé plusieurs dizaines de garde-côtes, visait notamment à contenir les djihadistes dans la zone actuellement sous leur contrôle. Plusieurs habitants ont confirmé la présence des djihadistes dans Qandala. "Ils sont positionnés en plusieurs endroits du bourg, y compris le bureau administratif, mais ils n'interfèrent pas dans la vie des gens. Quand vous en croisez un dans la rue, il vous salue et poursuit son chemin", a témoigné Abdisalam Dhere, un habitant de Qandala. Le groupe en question est dirigé par le Somalien Abdulqadir Mumin, un ancien membre des shebab, affiliés à Al-Qaïda, qui a fait défection au profit du groupe Etat islamique en octobre 2015. Jusqu'à présent, il s'était surtout signalé par des vidéos de propagande diffusées sur internet. Selon plusieurs sources sécuritaires dans la région, l'existence et l'activité du groupe de Mumin s'inscrivent dans un jeu complexe de rivalités claniques propres au Puntland, qui, du point de vue des acteurs locaux, est aussi important que l'appartenance affirmée du groupe à l'EI.

Soudan du Sud (12 novembre)

La Commission européenne débloquera une aide d'urgence de 78 millions d'euros pour venir en aide aux populations touchées par la crise au Soudan du Sud, tant à l'intérieur du pays que dans la région. Plus d'un million de réfugiés en provenance du Soudan du Sud ont fui vers les pays voisins et leur nombre devrait augmenter, a-t-on appris à Bruxelles. Un montant de 40 millions d'euros sera alloué à des organisations humanitaires au Soudan du Sud; 30 millions d'euros seront consacrés aux Sud-Soudanais déplacés en Ouganda et un montant supplémentaire de 8 millions d'euros sera alloué en faveur du Soudan voisin. Ces fonds contribueront à financer des activités visant à sauver des vies au Soudan du Sud et à répondre aux besoins urgents des populations déplacées dans les pays voisins en matière d'abris, de nutrition, de soins de santé, d'assainissement et de protection, tout particulièrement en ce qui concerne les enfants. Sur les fonds alloués en faveur de l'Ouganda, 10 millions d'euros proviendront du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique.

Soudan du Sud (11 novembre)

Le conseiller spécial de l'Onu sur la prévention du génocide, Adama Dieng, a affirmé craindre une flambée de violences ethniques au Soudan du Sud, et appelé à la réconciliation pour éviter un génocide. "Une polarisation extrême au sein de groupes tribaux a augmenté à certains endroits" dans la foulée de combats ayant opposé début juillet à Juba les forces fidèles au président Salva Kiir, de l'ethnie dinka, et celles fidèles au chef rebelle Riek Machar, un Nuer, a déclaré M. Dieng lors d'une conférence de presse dans la capitale sud-soudanaise. "Une rhétorique inflammatoire, ciblée et pleine de

stéréotypes s'est accompagnée de meurtres et viols ciblés de membres de certains groupes, ainsi que d'attaques violentes contre des individus ou communautés sur la base de leur affiliation politique supposée", a ajouté le conseiller spécial, au terme d'une visite d'une semaine. Selon lui, "ce qui a commencé comme un conflit politique s'est transformé en ce qui pourrait devenir une véritable guerre ethnique". "Il y a un risque important d'une escalade de violences ethniques ayant le potentiel de devenir un génocide".

Ethiopie (novembre)

Selon une enquête du gouvernement, sur l'état d'urgence en Ethiopie, plus de 11 000 personnes ont été détenues depuis que l'état d'urgence a été décrété il y a un peu plus d'un mois. Le gouvernement a également admis que des centaines de personnes sont mortes en prison depuis novembre, lorsque les deux plus grandes ethnies du pays, Oromo et Amhara, ont investi les rues pour réclamer plus de droits politiques et économiques. C'est la première fois que le gouvernement publie des chiffres précis sur le nombre d'arrestations depuis le début l'état d'urgence. Ces personnes ont été interpellées pour diverses infractions dont des soupçons de meurtre, d'incendie volontaire, de possession illégale d'armes, d'incitation à la violence et de soutien à des groupes terroristes. Aucun des prévenus n'a été traduit en justice jusqu'ici. Le gouvernement a indiqué que la majorité des délinquants mineurs ont été libérés.

Somalie (12 novembre)

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) souhaite obtenir des renforts afin de faciliter ses opérations dans ce pays de la Corne de l'Afrique qui tente d'organiser des élections législatives sur fond de menaces constantes des rebelles shebab. Cet appel a été lancé à Addis Abeba (Ethiopie) à l'issue d'une réunion entre les chefs des contingents étrangers constituant l'AMISOM, à savoir le Burundi, Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya et l'Ouganda. Les participants ont donc demandé le déploiement de forces supplémentaires pour permettre à l'AMISOM et à la Force de sécurité nationale de la Somalie (FSNS) de mener toutes les opérations nécessaires dans la vallée de Juba, la région de Hiiraan et le long du littoral nord-est. A cet égard, la mission a souligné la nécessité pour l'ONU et la communauté internationale de lui fournir un renfort additionnel de 4 000 militaires pour une période maximale de six mois.

Guinée équatoriale - Gabon (15 novembre)

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est réjoui de la signature d'un accord spécial entre les gouvernements de Guinée équatoriale et du Gabon concernant leur différend frontalier. Les deux pays d'Afrique centrale se disputent depuis plusieurs années la souveraineté de l'île de Mbanié. En 2008, sous l'égide de l'ONU, une médiation avait été mise en œuvre.

Kenya (novembre)

Le gouvernement kényan, soumis au feu roulant des critiques des organisations de défense des droits de l'Homme, a repoussé au 21 mai 2017 la date de fermeture du complexe de Dadaab, le plus grand camp de réfugiés au monde qui abrite essentiellement des Somaliens. Complexe tentaculaire, Dadaab, situé près de la frontière avec la Somalie, abrite actuellement quelque 280 000 réfugiés, en très grande majorité des Somaliens ayant fui depuis 1991 la guerre civile, les exactions des islamistes radicaux et des sécheresses à répétition. Pour justifier sa décision, le gouvernement

kényan avait mis en avant la sécurité nationale, assurant, sans en fournir la preuve, que c'est là qu'avaient été planifiées les attaques des islamistes somaliens shebab contre le centre commercial Westgate à Nairobi en 2013 et l'université de Garissa (nord-est) en 2015.

RCA (novembre)

Le gouvernement centrafricain avait fait appel à la solidarité internationale pour récolter des fonds, ses prières ont été entendues puisqu'il a obtenu jeudi 17 novembre la promesse de 2,2 milliards de dollars d'aide pour les trois prochaines années. Avec des donateurs s'engageant à fournir « 2,268 milliards de dollars » sur trois ans, chiffre encore provisoire selon lui, l'objectif est atteint « à 141% », a déclaré Faustin-Archange Touadéra, en référence aux 1,6 milliard USD jugés nécessaires pour 2017, 2018 et 2019. Au final, l'UE, qui se présente comme le premier donateur, a promis 778 millions de dollars d'ici à 2020 : 450 de la Commission, auxquels s'ajoutent 328 millions des États membres.

Somalie (novembre)

Après la tenue des élections législatives, les 14 025 délégués choisis sont chargés d'élire de nouveaux parlementaires. 275 membres dans la chambre basse et 54 dans la chambre haute, en prélude à la présidentielle. L'ONU a émis des réserves quant à la transparence du scrutin. Michael Keating, le Chef de la mission d'assistance des Nations Unies en Somalie se dit préoccupé. Le président sera désigné par suffrage indirect le 30 novembre par les grands électeurs, Sénateurs et députés. Pour cette année, il a été décidé de donner 30 % des sièges aux femmes. Selon le représentant de l'ONU, il semblerait que cet objectif, ne soit pas atteint.

Ethiopie (23 novembre)

Le vice-président de la Commission militaire centrale de Chine Fan Changlong, le président éthiopien Mulatu Teshome et le ministre éthiopien de la Défense Siraj Fegessa ont décidé de renforcer la coopération militaire entre la Chine et l'Ethiopie. Les relations militaires sino-éthiopiennes ne cessent de se développer et les deux parties ont mené des échanges et une coopération fructueuse dans la formation du personnel, la médecine militaire, les visites de haut niveau et le maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, entre autres domaines, a déclaré M. Fan lors d'une réunion avec M. Mulatu. Il a ajouté que la Chine et l'Ethiopie n'avaient cessé d'affermir leur confiance politique mutuelle, et que l'amitié entre les deux peuples s'était également renforcée ces dernières années. Rappelant que la Chine est le partenaire stratégique le plus important et fiable de l'Ethiopie, M. Mulatu a déclaré que les deux pays partageaient de grands intérêts et un modèle de développement similaire, et que le développement impressionnant de la Chine était un bon exemple pour l'Ethiopie. Le président éthiopien a déclaré que son pays était désireux de collaborer avec la Chine afin d'affermir leur confiance mutuelle, de promouvoir les relations économiques et commerciales et d'élever le niveau des relations militaires bilatérales. M. Fan s'est également rendu dans un centre militaire d'Addis-Abeba, où il s'est entretenu avec M. Siraj. Les deux responsables ont décidé de renforcer les échanges de haut niveau et la coopération militaire. M. Fan, qui est en Ethiopie pour une visite officielle de trois jours, a également tenu des entretiens de travail avec le chef d'état-major de l'armée nationale éthiopienne, Samora Yenus.

Djibouti (23 Novembre 2016)

Stationnées à Djibouti, les forces françaises ont projeté un détachement d'instruction opérationnel (DIO) en Ouganda, en faveur des *Uganda People Defense Forces* (UDPF). Ce DIO a pour mission de former un groupement tactique ougandais, l'*Uganda Battle Group XXI* (UGABAG XXI) qui sera déployé en Somalie au sein de l'African Mission in Somalia (Amisom) début 2017. C'est en étroite collaboration et en langue anglaise, que les Marsouins du 5 ont manœuvré pendant quatre semaines, avec l'équipe civile US de l'*African Contingency Operational Training Assistance* (ACOTA) pour former 1700 soldats de l'UDPF sur les savoir-faire individuels du combattant mais aussi pour participer à la formation des cadres de ce Battle Group.

Guinée équatoriale (23 novembre 2016)

Coup de théâtre au quatrième sommet arabo-africain : le Maroc et huit pays arabes se sont retirés de cette réunion qui se tient, ce mercredi 23 novembre, à Malabo en Guinée équatoriale, à cause de la présence de l'emblème « d'une entité fantôme » (la République arabe sahraouie démocratique, RASD, ndlr) dans les salles de réunions, selon le Ministère des affaires étrangères marocain dans un communiqué diffusé le mardi 22 novembre. Le Maroc, qui bénéficie de liens solides avec les pays du Golfe, a pu mobiliser derrière lui l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Qatar, le sultanat d'Oman, la Jordanie, le Yémen et la Somalie qui ont tous annoncé leur boycott. Le Koweït, un des principaux bailleurs de fonds de ce sommet, ainsi que l'Égypte, ne les ont pas suivis dans cette démarche.

OTAN

La dernière patrouille de l'opération de l'OTAN Ocean Shield de lutte contre la piraterie a été effectuée par un détachement danois au départ des Seychelles. Comme annoncée au cours de l'été, les moyens aéro-maritimes d'Ocean Shield ont quitté la zone, marquant la fin d'une opération démarrée à l'été 2009. Créée en pleine crise des attaques pirates au large de la corne de l'Afrique, elle avait comme but initial de soutenir les patrouilles de la CTF 150 américaine. Elle a depuis été rejointe par la force européenne Atalante, dont le mandat s'arrête en fin d'année, ainsi que par des bâtiments militaires de nombreux pays notamment asiatiques.

Soudan du Sud (novembre)

Le gouvernement du Soudan du Sud a annoncé avoir accepté le déploiement à Juba d'une force militaire additionnelle sous mandat de l'ONU, après plusieurs mois d'atermoiements.

"Je veux informer le peuple qu'au nom du gouvernement transitoire d'unité nationale notre cabinet a décidé à l'unanimité d'autoriser le déploiement d'une force régionale de protection", a affirmé à la presse vendredi soir le ministre adjoint de l'Information Akol Paul Kordit. Aucun détail n'a été apporté par les autorités sud-soudanaises sur les modalités de ce déploiement, son calendrier ou sa localisation exacte dans la capitale sud-soudanaise Juba. L'annonce du gouvernement sud-soudanais est intervenue à l'issue de longues heures de délibérations du cabinet réuni sous la direction du président sud-soudanais Salva Kiir, qui avait jusqu'à présent rechigné à donner son feu vert définitif à un tel déploiement supplémentaire de Casques bleus régionaux. Après un accès de violences en juillet dernier entre rebelles et forces régulières malgré un accord de paix, les Nations unies avaient autorisé le déploiement de 4 000 soldats supplémentaires. Initialement opposé au projet, le président Salva Kiir y avait consenti début septembre,

mais les Nations unies avaient accusé les autorités de trainer des pieds dans l'application concrète de cet accord en imposant des limitations au déploiement des Casques bleus. Les Nations unies tenaient particulièrement à être déployées aux alentours de l'aéroport de Juba et à proximité du quartier général de la Minuss. L'Ethiopie et le Rwanda devraient contribuer à ce renfort de la Minuss, alors que le Kenya risque de se retirer du pays après le limogeage du commandant kényan de la Minuss par l'ONU. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait dénoncé la semaine dernière "un risque véritable d'atrocités de masse" au Soudan du Sud, après avoir constaté "une forte hausse de incitations à la haine ethnique ces dernières semaines". De leur côté, les Etats-Unis avaient proposé d'imposer un embargo sur les armes au Soudan du Sud et de nouvelles sanctions à l'encontre de divers dirigeants sud-soudanais et du chef rebelle Riek Machar.

Corne de l'Afrique (29 novembre)

Plus de 100 000 migrants et réfugiés de la Corne de l'Afrique ont traversé le golfe d'Aden pour se rendre au Yémen. Un chiffre en augmentation malgré le violent conflit qui ravage ce pays, s'est inquiété mardi l'ONU qui va lancer une campagne d'information pour prévenir ces migrants des dangers : depuis janvier, près de 106 000 personnes (88 700 venus d'Ethiopie et quelque 17 300 de Somalie) ont traversé la Corne de l'Afrique pour se rendre au Yémen, contre 92 446 en 2015 et seulement 25 898 en 2006.

Ouganda (3 décembre)

L'armée en Ouganda (l'une des plus importante de la région) a lancé une grande campagne de recrutement. L'objectif : voir 3 000 nouvelles recrues rejoindre ses rangs. Une partie doit être déjà formée (infirmières, avocats, informaticiens), les autres rejoindront les forces vives de combats. Plus d'un millier de jeunes ont répondu à l'appel à Kampala et l'on constate le même engouement dans le reste du pays.

Nigeria (5 décembre)

Le Nigeria a acheté des avions de guerre et des hélicoptères auprès de la Russie et du Pakistan, suite au refus des États-Unis de vendre des armes à l'état ouest-africain, a déclaré le chef d'état-major d'armée de l'air, Sadique Abubakar. Cette transaction vise à renforcer l'armée dans ses efforts pour mettre fin à l'insurrection des militants islamistes dans le Nord et des milices du pétrole dans le Sud. Selon le colonel Abubakar, l'arrivée des avions de combat et des hélicoptères déjà commandés est imminente. Un haut officier de l'armée nigériane a signalé que plus de 700 soldats nigériens ont été formés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Russie, au Pakistan, en Afrique du Sud et en Égypte.

Djibouti (6 décembre)

A senior Chinese officer has met Djibouti's military chief-of-staff in Beijing and thanked him for supporting China's construction of a military base in the Horn of Africa country, the second such high-level meeting in a month. Djibouti's position on the northwestern edge of the Indian Ocean has fuelled worries in India that it would become another of China's "string of pearls" of military alliances and assets ringing India, including Bangladesh, Myanmar and Sri Lanka. In a return visit, Djibouti chief-of-staff Zakaria Cheikh Ibrahim met Fang Fenghui, also a member of China's Central Military Commission and chief of the Joint Staff Department, China's Defence Ministry said late on Monday. "China thanks Djibouti and hopes it supports China's construction of the logistics base," the ministry cited

Fang as saying. China was willing to use these facilities in the future to help Djibouti with international peace-keeping missions, personnel training, equipment repair and disaster relief, Fang said. Zakaria said his country put great store on its strategic relationship with China, the ministry paraphrased him as telling Fang.

Forum de Dakar (07 décembre)

Les armées africaines ont urgemment besoin de formation, d'entraînement et d'équipement pour tenir tête aux jihadistes qui les défient du Sahel à la Somalie, ont averti responsables politiques et militaires au Forum sur la sécurité de Dakar. "La vérité, c'est que dans la plupart de nos pays, nos armées ne sont pas au point", a lancé le président sénégalais Macky Sall à l'ouverture de la troisième édition du Forum, qui s'achève mardi. En face, "les terroristes ne sont pas des enfants de chœur", a-t-il insisté. "Ils sont bien organisés. Ils disposent de moyens, de modes d'action des plus rudimentaires aux plus sophistiqués pour exécuter leurs basses besognes". La défense, parent pauvre des budgets africains, a payé le prix fort, selon lui, lors des ajustements imposés à des économies en faillite ou surendettées. Le besoin est aujourd'hui d'autant plus criant que la menace jihadiste a fortement augmenté, notamment en Afrique de l'Ouest, frappée par plusieurs attentats d'envergure à Bamako, Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) ou Ouagadougou et où soldats et gendarmes sont régulièrement la cible d'attaques meurtrières. Les armées africaines sont aussi engagées dans nombre d'opérations de maintien de la paix sur le continent, parfois périlleuses. Au Mali, la Minusma est ainsi devenue l'opération de l'Onu la plus coûteuse en vies humaines depuis la Somalie en 1993-1995, avec plus de 70 Casques bleus tués en trois ans. Selon le chef d'état-major adjoint de l'armée burkinabè, le colonel major Naba Théodore Pale, les forces de sécurité doivent rehausser leur niveau de protection et leur capacité de réaction face à un ennemi imprévisible qui exploite toutes leurs vulnérabilités. "L'Afrique des grands espaces ouverts est passée aux oubliettes", a-t-il dit. Le responsable militaire burkinabè juge essentiel de moderniser des chaînes de commandement et des équipements trop axés sur le combat conventionnel. "Les structures de commandement doivent être animées par des personnes bien formées et expérimentées capables de mener des planifications réalistes, d'organiser une formation et un entraînement adaptés aux besoins et d'effectuer la mise à jour permanente des connaissances", a-t-il relevé. Les armées ont besoin de véhicules légers, d'hélicoptères, d'avions, de centres d'entraînement adaptés ainsi que de forces spéciales, dans des casernes mieux protégées, a-t-il énuméré. Au Mali, les groupes terroristes profitent du cadre désertique et montagneux. Face à ces groupes qui s'adaptent aux armées, aux géographies et aux populations, il faut multiplier les forces "couteaux suisses", a renchéri Frédéric Encel, chercheur à Sciences-Po Paris. Pour Hervé Ladsous, secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix de l'Onu, les nouvelles technologies sont moins coûteuses qu'il n'y paraît. "Les drones sont moins chers qu'un avion de patrouille", a-t-il souligné. "On ne gère plus la sécurité en étant sourd et aveugle. Il faut avoir tous les capteurs possibles", a-t-il ajouté. Pour l'heure, ces moyens sont encore essentiellement internationaux. La France va ainsi déployer des drones tactiques au début 2017 en Centrafrique pour aider à la surveillance des bandes armées dans le cadre de la Minusma (force de l'Onu). Les pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger) bénéficient aussi des drones et avions de reconnaissance de la force française Barkhane (4.000 hommes). La France plaide par ailleurs pour une plus forte implication de l'Union européenne dans le financement d'équipements non létaux (véhicules, gilets pare-balles, jumelles de vision nocturne.) à destination des armées

africaines. L'Union européenne (UE) assure actuellement la formation de soldats au Mali et en Centrafrique et doit mettre en place un programme d'équipements d'ici au sommet UE-Afrique de la fin 2017 à Abidjan. "Il ne suffit pas de former. Si on sort un bataillon après formation et qu'il n'a pas d'équipement, l'effort de formation lui-même devient caduc", a insisté le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. La France a formé de son côté 20.000 soldats africains en 2016, notamment depuis ses bases militaires de Dakar et Abidjan, et va mettre en place un plan de session de matériels, a précisé M. Le Drian.

Niger (21 décembre)

La visite de la Ministre allemande de la Défense Ursula Von der Leyen était l'occasion de réaffirmer son soutien au pays du G5 que sont le Niger, le Burkina, le Mali, la Mauritanie et le Tchad. L'engagement militaire allemand est sous le feu des critiques en Allemagne. L'an prochain, la présence militaire allemande passera de 700 à 1 000 soldats au sein de la Mission des Nations Unies au Mali. Le Niger qui abrite des bases américaines et françaises permettra à l'Allemagne de disposer d'une base aérienne dans la capitale Niamey. En visite au Niger en octobre dernier, la chancelière allemande Angela Merkel a soutenu l'initiative de la création d'une force offensive qui puisse débarrasser le nord du Mali des terroristes.

Gambie (décembre)

Le président de la commission de la CEDEAO, Marcel Alain de Souza, a annoncé que le Sénégal prendra la tête des opérations en cas d'intervention militaire en Gambie. En visite à Bamako, M. Da Souza a réaffirmé que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est prête à faire usage de la force si Yaya Jammeh ne quitte pas le pouvoir le 19 janvier.

Libéria (23 décembre)

Le Conseil de sécurité a décidé vendredi de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) jusqu'au 30 avril 2018. Il s'agit de la dernière prorogation de mandat accordée par le Conseil à la MINUL qui fut mise en place en 2003. Le mandat prorogé inclut notamment la protection des civils, la réforme de l'appareil judiciaire et des institutions chargées de la sécurité ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme.

Soudan du Sud (décembre)

Un projet américain de résolution imposant un embargo sur les armes au Soudan du Sud et des sanctions contre certains dirigeants de ce pays a été rejeté lors d'un vote au Conseil de sécurité de l'ONU. Washington a sonné l'alarme : des atrocités de masse sont sur le point d'être commises dans le pays en proie à une guerre civile depuis 2013. Mais son projet de résolution n'a rassemblé que sept votes favorables, face à huit abstentions parmi les 15 membres du Conseil. "Cela n'aurait pas dû être une résolution controversée", a regretté l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Samantha Power. "L'Histoire jugera de manière très sévère leur décision", a poursuivi la représentante américaine. Pour être adoptée, une résolution doit obtenir les voix d'au moins neuf membres du Conseil de sécurité et n'être bloquée par aucun veto. L'initiative américaine a été soutenue par le Royaume-Uni et la France mais la Russie, la Chine, le Japon, la Malaisie, le Venezuela et trois pays africains - Angola, Egypte, Sénégal - se sont abstenus. "La France soutient depuis longtemps la mise en place d'un embargo sur les

armes au Soudan du Sud", a rappelé son ambassadeur auprès des Nations unies, François Delattre. Il a toutefois lancé une critique à peine voilée en direction de Washington : "nous regrettons que cette mesure n'ait pas été proposée plus tôt, à des moments où elle aurait pu bénéficier d'un large soutien au sein du Conseil." Le rejet de cette proposition constitue un revers pour Washington qui avait fortement soutenu l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. Hormis l'embargo sur les armes, le projet de résolution prévoyait également des sanctions contre le chef des rebelles Riek Machar, le chef de l'armée Paul Malong et le ministre de l'Information Michael Makuei. Ceux-ci auraient vu leurs éventuels avoirs gelés et auraient été confrontés à une interdiction de voyager. Le Japon, qui déploie quelque 350 militaires dans les rangs de la mission onusienne au Soudan du Sud, a estimé que la résolution aurait attiré l'hostilité sur le gouvernement de Salva Kiir et mis les Casques bleus en danger. Ceux qui se sont opposés à l'idée d'imposer des sanctions ont par ailleurs souligné que le président Salva Kiir avait appelé plus tôt dans le mois à un dialogue national pour restaurer la paix, une initiative qui mérite d'être menée à terme, selon eux. "Le Japon estime qu'il serait contre-productif d'introduire des sanctions supplémentaires au moment où le gouvernement de transition fait des avancées positives", a déclaré l'ambassadeur japonais Koro Bessho. Six organisations non-gouvernementales ont à l'inverse dénoncé le rejet de cette proposition, estimant qu'il pourrait alimenter le conflit. "Le Conseil de sécurité avait l'occasion de montrer qu'il soutient les victimes civiles de ce conflit", a estimé Akshaya Kumar, de Human Rights Watch. "Au contraire, cet échec donne le feu vert aux belligérants au Soudan du Sud pour acheter plus d'armes et de matériel qui finira par être utilisé contre des civils."

Somalie (27 décembre)

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki moon, s'est félicité de l'entrée en fonction du nouveau Parlement fédéral de Somalie le 27 décembre 2016. M. Ban a chaleureusement félicité le peuple somalien pour cette « réalisation historique » dans sa quête du suffrage universel d'ici à 2020. « Le Secrétaire général demande instamment au nouveau parlement de maintenir l'élan en agissant rapidement pour achever le processus électoral, avec l'élection des Présidents des deux chambres et du Président fédéral », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Burundi (30 décembre)

Le président Pierre Nkurunziza a menacé de retirer en janvier les troupes burundaises déployées en Somalie dans le cadre de la force de l'Union africaine (Amisom), si la dispute entourant le paiement de leur salaire n'était pas réglée. "Sachez que nous les Burundais, ne sommes pas allés en Somalie pour gagner de l'argent mais pour aider ce pays", a-t-il déclaré lors d'une séance de questions publiques à Rutana, dans le sud-est du Burundi. "Si cette question des salaires de nos soldats n'est pas réglée, nous nous sommes préparés pour un retrait de nos troupes de Somalie en janvier", a-t-il averti. Le ministre burundais de la Défense, Emmanuel Ntahonvukiye, avait annoncé devant le Sénat que les soldats burundais de l'Amisom n'avaient plus été payés depuis onze mois. Avec 5 400 soldats, le Burundi représente le deuxième contingent de l'Amisom, après l'Ouganda. Déployée pour lutter contre les islamistes shebab ayant juré la perte du gouvernement central somalien, celle-ci est forte de plus de 22 000 hommes. Les salaires de l'Amisom sont financés par l'Union européenne. Or, l'UE n'a pas versé à Bujumbura depuis plusieurs mois les 5 millions d'euros mensuels destinés à payer les soldats burundais en Somalie. L'UE entend payer ces soldats directement, sans passer par

Bujumbura, pour empêcher le gouvernement burundais d'utiliser cet argent à d'autres fins. Elle souhaite ainsi accentuer sa pression sur un pouvoir qui refuse tout dialogue avec l'opposition et est asphyxié économiquement par des sanctions internationales.

Mozambique (3 janvier 2017)

La Renamo a ainsi décidé de prolonger le cessez-le-feu annoncé le 27 décembre d'une semaine. « *Il y a eu quelques petits incidents, mais la trêve de sept jours s'est bien passée, donc j'annonce le prolongement de la trêve pendant soixante jours, jusqu'au 4 mars* », a déclaré M. Dhlakama. Cette annonce inattendue fait suite à une série de conversations téléphoniques entre Afonso Dhlakama et le président mozambicain, Filipe Nyusi, au moment où les pourparlers de paix entre le gouvernement et la Renamo sont au point mort. « *Cette trêve est destinée à créer un environnement propice à l'accélération des pourparlers à Maputo [la capitale du pays], dans une ambiance de paix et de tranquillité pour les deux côtés, le gouvernement et la Renamo* », a expliqué Afonso Dhlakama. « *Je continue à dire que les forces de la Renamo n'iront pas provoquer les positions des forces gouvernementales* », a-t-il assuré. La Renamo, l'ancienne rébellion de la guerre civile mozambicaine (1976-1992), a repris les armes en 2013 pour contester la mainmise du Frelimo, parti au pouvoir depuis l'indépendance du pays, en 1975.

Djibouti – Maroc (10 janvier 2017)

Le Maroc et Djibouti renforcent leur coopération militaire. Le Général de division, Zakaria Cheikh Ibrahim, Chef d'Etat-Major des Forces Armées Djiboutiennes, a effectué une visite de travail à Rabat qui va s'achever. La délégation djiboutienne a été reçue par le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR et Commandant de la Zone Sud, Bouchaib Arroub. En effet, sur demande de Djibouti, les FAR ont détaché, depuis 2008, des officiers supérieurs pour y assurer une mission d'instruction auprès des forces armées de ce pays de l'Afrique de l'est. Pour rappel, au mois de décembre dernier les Forces Armées Royales avaient accueilli une délégation de l'armée togolaise toujours dans le cadre du renforcement de la coopération militaire avec les pays africains à travers le partage d'expériences.

Somalie (11 janvier 2017)

Le président du Parlement a été élu ce mercredi 11 janvier à Mogadiscio, la capitale de la Somalie. C'est le président sortant, Mohamed Osman Jawari, qui a été réélu dès le premier tour pour un mandat de quatre ans. Ses deux adjoints doivent être élus jeudi. Il s'agit de la dernière étape avant l'élection par les députés du nouveau président de la Somalie, repoussée plusieurs fois, mais qui doit enfin se tenir avant la fin du mois.

2.2 RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

Sept rapports et cinq résolutions ont été adoptés par le Conseil de Sécurité entre le 01 novembre 2016 et le 15 janvier 2017.

Résolution 2316 sur la Somalie du 9 novembre 2016

Le conseil de sécurité réaffirme qu'il condamne et déplore tous les actes de piraterie et vols à main armée commis au large des côtes somaliennes. Tout en prenant note des améliorations en Somalie, il considère que la piraterie y aggrave l'instabilité en y faisant entrer d'importantes quantités de liquidités illicites qui viennent financer de nouvelles activités criminelles et alimenter la corruption. Il décide que l'embargo sur les armes imposé à la Somalie ne s'applique pas aux livraisons d'armes et de matériel militaire ni à l'assistance exclusivement destinées à appuyer les États Membres et les organisations internationales, régionales et sous-régionales.

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud du 10 novembre 2016

Le présent rapport porte sur la période allant du 01 novembre au 25 octobre 2016 et contient des observations sur la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et des tâches connexes.

Rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud du 10 novembre 2016

Le présent rapport présente les recommandations sur les mesures à prendre pour adapter la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à la situation sur le terrain et appliquer son mandat de manière plus efficace, notamment en ce qui concerne le renforcement de la sûreté et la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies.

Rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria du 15 novembre 2016

Une mission d'évaluation stratégique s'est rendue au Libéria afin d'examiner la situation sur le terrain et de tenir des consultations avec les parties prenantes, nationales et autres. Dans le présent rapport figurent les conclusions de cette évaluation et les recommandations concernant l'avenir de la MINUL.

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye du 01 décembre 2016

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2291 (2016) du Conseil de sécurité, en date du 13 juin 2016. Il porte sur les principaux faits nouveaux survenus en matière politique et sur le plan de la sécurité en Libye et donne un aperçu de la situation des droits de l'homme et de la situation humanitaire ainsi que des activités menées par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) depuis son dernier rapport de mai 2016.

Résolution 2323 sur la Libye du 13 décembre 2016

Elle décide de proroger jusqu'au 15 septembre 2017 le mandat de la MANUL, qui, en tant que mission politique spéciale intégrée, restera placée sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, et de la charger de mener des activités de médiation et des missions de bons offices, dans le strict respect du principe d'appropriation nationale, en vue d'appuyer : i) La mise en œuvre de l'Accord politique libyen; ii) Le renforcement des dispositions du Gouvernement d'entente nationale en matière de gouvernance, de sécurité et d'économie; iii) Les étapes ultérieures de la transition libyenne.

Résolution 2326 sur le Soudan du Sud du 15 décembre 2016

Le Conseil de sécurité décide de proroger au 16 décembre 2016 le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et décide également que la Mission continuera de comporter une Force de protection régionale dont le mandat est défini dans la résolution 2304 (2016). Il autorise la Mission, dont la Force de protection régionale, à user de tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de ses tâches.

Résolution 2327 sur le Soudan du Sud du 16 décembre 2016

Elle exige de toutes les parties qu'elles mettent immédiatement un terme aux combats dans l'ensemble du Soudan du Sud et enjoint aux dirigeants sud-soudanais de mettre en œuvre le cessez-le-feu permanent décrété dans l'Accord et les cessez-le-feu qu'ils ont respectivement demandés le 11 juillet 2016 et de veiller à ce que les injonctions et décrets émis par la suite, ordonnant à leurs commandants de contrôler leurs forces et de protéger les civils et leurs biens, soient pleinement appliqués. Elle exige du Gouvernement provisoire d'union nationale sud-soudanais qu'il respecte les obligations énoncées dans l'Accord sur le statut des forces entre le Gouvernement sud-soudanais et l'Organisation des Nations Unies et cesse immédiatement d'entraver la MINUSS dans l'exécution de son mandat, enjoint au Gouvernement provisoire d'union nationale de cesser immédiatement d'empêcher les intervenants humanitaires internationaux et nationaux de venir en aide aux civils et de faciliter la liberté de circulation du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et demande au Gouvernement provisoire d'union nationale de prendre des mesures pour dissuader quiconque d'entreprendre une action hostile ou autre susceptible d'entraver la Mission ou les acteurs humanitaires internationaux ou nationaux, et pour que les responsables de telles actions répondent de leurs actes.

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour du 23 décembre 2016

Ce rapport retrace et analyse l'évolution du conflit et de la situation politique et opérationnelle au Darfour, notamment les principaux obstacles à l'exécution effective du mandat, entre le 28 septembre et le 15 décembre 2016. Il présente également les mesures prises par la MINUAD pour atteindre ses objectifs et fait le point sur le transfert

des tâches à l'équipe de pays des Nations Unies et sur l'élaboration d'une stratégie de sortie pour la MINUAD.

Résolution 2333 sur le Liberia du Conseil de sécurité du 23 décembre 2016

Le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la MINUL pour une dernière période qui prendra fin le 30 mars 2018, et prie le Secrétaire général d'achever avant le 30 avril 2018 le retrait de tout le personnel en tenue et de tout le personnel civil de la MINUL, à l'exception des personnes indispensables pour permettre la liquidation de la Mission. Il définit aussi les missions de la Force.

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo du 29 décembre 2016

Ce rapport traite des principaux faits survenus en République démocratique du Congo depuis le 3 octobre 2016, des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de questions relatives à l'état de préparation de la Mission en vue de faire face aux menaces pesant sur la sécurité et de constater et signaler les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits dans le cadre des élections. Il donne également des indications sur la transformation de la force de la Mission et le travail accompli en vue d'établir le plan de retrait de la brigade d'intervention.

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie du 9 janvier 2017

Il rend compte de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et des problèmes rencontrés par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) dans l'exécution du sien. Il porte sur les principaux faits nouveaux survenus entre le 1er septembre et le 31 décembre 2016

2.3 PRINCIPAUX COMMUNIQUES DE LA COMMISSION ET DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE (01 NOVEMBRE 2016 ET LE 15 JANVIER 2017)

AMISOM launches operation antelope in Hirshabelle State (17 décembre)

The African Union Mission in Somalia (AMISOM)'s Burundi contingent has embarked on an operation code named 'Antelope' to open up key supply routes in the HirShabelle state. The objective of the operation is to open the roads to facilitate humanitarian access, support the local population to move their crops from farms to markets and assist the military to get access to Forward Operating Bases (FOB) in the sector. The Sector 5 Commander, Brigadier-General Venuste Nduwayo, said the operation which is already

underway will see more than 150 kilometres of roads rehabilitated in the agricultural rich HirShabelle region. These include the Jowhar Airfield to Jowhar Town, Biyo-Adde to Jowhar Town, Mahadaay to Elbaraf, Biyo-Adde to Raga-elle and Raga-elle to Mogadishu among others. The rehabilitation works began on December 1, after the Special Representative of the Chairperson of the African Union Commission (SRCC), Francisco Madeira, visited the President of HirShabelle, Ali Abdullahi Osoble, to discuss matters of security and infrastructure. During the visit, the SRCC promised to support efforts by the regional President to develop local infrastructure. The operation to rehabilitate the roads in the newest federal state in Somalia is expected to take at least three months with the support of United Nations Support Office in Somalia (UNSOS) and the United Nations Mine Action Service (UNMAS).

Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric) - deuxième sommet extraordinaire (09 novembre)

Nous, Chefs d'État et de gouvernement, de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), réunis le 09 novembre 2016, au deuxième sommet extraordinaire à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour examiner les progrès réalisés par la CARIC.

2. Rappelant la Décision AU / Dec. 589 (XXVI) de la Conférence adoptée à sa 26eme Session ordinaire, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 30 au 31 janvier 2016, dans laquelle il a été décidé "que le mandat de la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC) se poursuivrait en attendant l'examen de Retour d'expérience de l'exercice AMANI AFRICA II, prévu à Maputo, Mozambique, en mars 2016 et la mission d'évaluation à entreprendre par la Commission et les Communautés économiques régionales / Mécanismes régionaux dans les Communautés économiques régionales pour vérifier l'état de préparation des Forces régionales en attente et demandé à la Commission de faire rapport, par l'entremise du Conseil Exécutif, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente décision».

3. Prenons note du rapport de la Commission de l'UA sur l'état de la CARIC et félicitons la Commission et les Nations Volontaires de la CARIC pour les progrès réalisés.

4. Entérinons la liste de Rotation des Nations Cadres de la CARIC 2016/2017, le Cycle de formation 2016/2017 et la décision de la 1ere réunion Ministérielle Extraordinaire de la CARIC, tenue à Addis Abéba le 29 janvier 2016. Instruisons que la prochaine réunion, au niveau des Chefs d'état-major des Armées de la CARIC et des Ministres, soit organisée en Angola pour élaborer un plan de travail pour la CARIC.

5. Déclarons que la capacité de la CARIC est prête à répondre rapidement aux crises et à contribuer aux Opérations de soutien à la paix (OSP) mandatées par le CPS, conformément à l'article 4 (h) et (j) de l'Acte Constitutif.

6. Décidons que le déploiement de la CARIC relève de la responsabilité du CPS de l'Union africaine, en consultation avec les Nations Volontaires de la CARIC

7. Demandons au Commissaire pour la paix et la sécurité de continuer à évaluer/examiner toutes les zones de conflit en Afrique et à proposer des moyens par lesquels les Nations Volontaires de la CARIC contribueraient à contenir la situation.

The African Union receives additional financial support from China for the AU mission in Somalia (28 novembre)

The Commissioner for Peace and Security, Ambassador Smail Chergui, on behalf of the Chairperson of the AU Commission, signed with the Ambassador of the Chinese Mission to the AU a hand over certificate for the provision of USD1.2 million for support to the AU Mission in Somalia (AMISOM). It is to be recalled that China donated the same amount in 2015, in addition to several other donations in kind for the AU troops in Somalia. In his remarks, the Chinese Ambassador reiterated China's commitment to continue to support the AU in promoting peace and stability in the continent as well as to enhanced relationship and cooperation between China and the AU. The Commissioner for Peace and Security expressed his gratitude to China and indicated that the donation comes at a critical moment where AMISOM needs additional support for its engagement in Somalia. He also informed that the donation is earmarked for future operations and reiterated the need for other partners to strengthen and coordinate their support to AMISOM and the Somali national security forces.

Outcome of the 21st military operations coordination committee meeting on the African Union mission in somalia held at the au headquarters, on 11 november 2016, in addis ababa

The Chiefs of Defence Forces (CDFs) of all African Union Mission in Somalia (AMISOM) Troop Contributing Countries (TCCs) namely Burundi, Djibouti, Ethiopia and Kenya, the Commander of Land Forces of the Uganda Peoples Defence Force (UPDF), representing the Chief of Defence Forces of Uganda, held the 21st meeting of the Military Operations Coordination Committee (MOCC) on 11 November 2016, to review the progress made in the provision of security in support of the electoral process in Somalia, as well as to consider options for strengthening the AMISOM operational effectiveness in light of future offensive operations. The meeting also considered support to the Somalia National Security Force (SNSF) by UNSOS and the payment of AMISOM troop allowances.

The meeting was officially opened and chaired by the African Union (AU) Commissioner for Peace and Security, H.E. Ambassador Smail Chergui and, was also attended by the Special Representative of the Chairperson of the AU Commission for Somalia, the Deputy CDF of the Somali National Army (SNA) and the Deputy Police Commissioner of the Somali Police

Force. Representatives of partners, namely, the European Union (EU), UNSOS, UN Department of Peacekeeping Operations, UN Office to the AU, United States of America, and United Kingdom also attended the meeting.

On the basis of the statement made by the Commissioner for Peace and Security, the briefings made by the AMISOM SRCC, the Force Commander and the Deputy Police Commissioner, and the subsequent deliberations, the MOCC concluded as follows:

Requests the deployment of additional forces, key combat and stabilisation capabilities in order to enable AMISOM and SNSF to conduct necessary operations in Juba Valley, Hiraan regions and North East coastline. In this regard, the meeting stressed the need for the UN and the international community to support additional forces of up to 4,000 troops for a maximum period of six months to conduct offensive operations.

Strongly recommends that the UN and other international partners enhance the provision of UNSOS non-lethal support to the current authorised 10,900 SNA personnel. In addition, due to the successes recorded by SNA in operations and the progress made in training, it is further requested that the UN and the international community consider elevating the support provided to the SNA to up to 20,000 forces, in order to accelerate the planned AMISOM exit strategy.

Commends and expresses its appreciation to the P/TCCs for the sacrifices made in support of the people and Government of Somalia in their pursuit for sustainable peace and security.

Further expresses its appreciation to the UN, EU and other international partners for the continued support to the peace efforts in Somalia. However, regrets the decision by the EU to reduce the payment of AMISOM troop allowance by 20%, and urges the UN, EU and the larger international community to urgently find ways of bridging this gap.

Strongly rejects the recent decision by the EU to differentiate its payment procedure to the Burundian National Defence Force (BNDF) contingent in Somalia. Emphasises that the deployment of the BNDF is within the context of an AU deployment and there should be non-discrimination in the payment to all TCCs; Recalls the sacrifices being paid by the forces on the ground and, encourages the EU to urgently consider modalities for reversing this decision, which could have far-reaching negative consequences on AMISOM operations and the overall security gains achieved in Somalia.

Urges the UN and partners to facilitate the deployment of UN Security Council authorised critical enablers and force multipliers, including the deployment of an anti-Improvised Explosive Device capability in support of AMISOM operations. Stresses that the continued delay in the provision of requisite resources, equipment and logistics to AMISOM, may force the TCCs to take appropriate decision, in due course.

Notes with satisfaction the completion of the Letters of Assist between the UN and the Government of Kenya in relation to the deployment of pledged helicopters. Further

underlines the importance of the UN to finalise similar processes with the Federal Democratic Republic of Ethiopia and the Government of Uganda, and possibly with Djibouti.

Expresses appreciation to the AU Commission for convening the meeting.

4th MEETING OF THE HEADS OF INTELLIGENCE & SECURITY SERVICES OF THE EAST AFRICA REGION (5 décembre)

The 4th meeting of the Heads of Intelligence and Security Services (HISS) of the member countries of the Djibouti Process on the Enhancement of Security Cooperation in the East Africa Region took place in Addis Ababa, Ethiopia on 5 December 2016. The meeting was organized by the African Union Commission (AUC), in collaboration with the Intergovernmental Authority on Development (IGAD) and the East African Community (EAC). The following countries participated in the meeting : Burundi, Djibouti, Ethiopia, Kenya, Rwanda, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda and South Sudan. In addition to the AUC, the African Centre for the Study and Research on Terrorism (ACSRT), the Committee of Intelligence and Security Services of Africa (CISSA), the AU Mission in Somalia (AMISOM), the AU Mission for Mali and the Sahel (MISAHEL), and the AU-led Regional Cooperation Initiative for the Elimination of the Lord's Resistance Army (RCI-LRA) also took part in the meeting.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 647^{ème} réunion tenue le 13 janvier 2017, a adopté la décision qui suit sur la situation post-électorale en République islamique de Gambie :

- Il rejette toute tentative de contourner ou d'annuler les résultats de l'élection présidentielle tenue en Gambie, le 1er décembre 2016, qui expriment clairement la volonté et le choix du peuple gambien, et a demandé instamment au Président sortant, Yahya Jammeh, de s'en tenir à l'esprit et à la lettre de son discours prononcé le 2 décembre 2016, dans lequel il s'est félicité de la maturité de la démocratie en Gambie et a félicité le Président élu, Adama Barrow ;
- Il demande instamment, une fois encore, au Président sortant, Yahya Jammeh, de respecter la Constitution de la Gambie, les instruments de l'UA et de la CEDEAO, en particulier l'Acte Constitutif et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, en transmettant le pouvoir, le 19 janvier 2017, au Président nouvellement élu de la Gambie, Adama Barrow, comme stipulé dans la Constitution et conformément à la volonté du peuple de ce pays ;
- Il déclare en outre, qu'à compter du 19 janvier 2017, le Président sortant Yahya Jammeh ne sera plus reconnu par l'UA comme Président légitime de la République de Gambie.

3 POINT DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE SOUTIEN A LA PAIX

3.1 LES NATIONS UNIES

Au 30 novembre 2016, 16 Opérations de maintien de la paix (OMP) sont en cours. Elles concernent le déploiement de 100 851 personnels en uniforme (dont 86 176 soldats, 1 821 observateurs militaires et 12 854 policiers), 16 471 personnels civils (5 256 internationaux et 11 215 locaux) et 1 658 volontaires des Nations Unies. Le nombre total de personnel est donc de 119 620. 126 États fournissent du personnel. Sur le plan financier, les crédits approuvés pour l'exercice actuel (1er juillet 2016 au 30 juin 2017) sont d'environ 7.87 milliards de dollars.

Neuf missions sont en cours sur le continent africain : Elles concernent 99 395 personnes soit 83 % des personnels déployés par les Nations Unies. Les trois missions aux Soudan(s) accaparent 34.8 % des forces des Nations Unies et 41.8 % des moyens en personnel déployés en Afrique.

La MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Au Sahara occidental depuis avril 1991

Effectifs déployés : 460 personnes (Budget : 56 Millions USD)

La MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

En République centrafricaine depuis avril 2014.

Effectifs déployés : 13 327 personnes (Budget 920 Millions USD)

La MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Au Mali depuis avril 2013.

Effectifs déployés : 13 081 personnes (Budget : 933 Millions USD)

La MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo depuis juin 2010.

Effectifs déployés : 22 498 personnes (Budget : 1 235 M USD)

La MINUAD : Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour

Au Soudan (Darfour) depuis juillet 2007.

Effectifs déployés : 20 616 personnes (Budget : 1 039 M USD)

La FISNUA : Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei

À Abyei, au Soudan depuis juin 2011.

Effectifs déployés : 4 778 personnes (Budget : 268 M USD)

La MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Au Sud-Soudan depuis juillet 2011.

Effectifs déployés : 16 147 personnes (Budget : 1 081 M USD)

L'ONUCI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire qui devrait prendre fin au 30 avril 2017

En Côte d'Ivoire depuis avril 2004.

Effectifs déployés : 4 556 personnes (Budget : 153 M USD)

La MINUL : Mission des Nations Unies au Libéria

Au Libéria depuis septembre 2003.

Effectifs déployés : 3 100 personnes (Budget : 187 M USD)

3.2 L'UNION AFRICAINE

L'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR LRA³ - depuis 2011)

RCA : 85 Hommes

RDC : 500 hommes

Ouganda : 2 000 hommes

Soudan du Sud : 500 hommes

Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (depuis 2012)

Burkina Faso : 140 hommes

Nigéria : 300 hommes

Sénégal : 120 hommes

L'AMISOM : la Mission de l'Union africaine en Somalie (depuis 2007)

Ouganda : 6 223 hommes

Burundi : 5 432 hommes

Kenya : 3 664 hommes

Éthiopie : 4 395 hommes

Djibouti : environ 2 000 hommes⁴

³ Lord's Resistance Army (LRA).

La MINUAD est une opération hybride ONU-UA. Nous l'avons traitée dans les missions onusiennes.

La Multinational Joint Task force (MNJTF – depuis 2015)

Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8 700 militaires, policiers et civils pour combattre Boko Haram. Quatre pays riverains du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger) ainsi que le Bénin composent cette force. Le quartier général est à N'Djamena (Tchad).

En août 2015, les États s'étaient engagés sur :

Nigéria : 3 500 hommes

Tchad : 3 000 hommes

Bénin : 750 hommes

Niger : 1 000 hommes

Cameroun : 2 650 hommes.

⁴ www.amisom-au.org (consulté le 03 janvier 2017). Données non mises à jour.

4 CONCLUSION

Des signes positifs sont apparus en cette fin d'année 2016. Les missions de maintien de la paix en Côte d'Ivoire et au Liberia devraient s'achever en 2017. Les élections au Ghana se sont parfaitement déroulées. Un accord politique a été trouvé en République démocratique du Congo (RDC) et devrait marquer le départ de Joseph Désiré Kabila à la fin de cette année.

En revanche, la Gambie et son président actuel (Yahya Jammeh) seront au centre de l'actualité en janvier. L'Union africaine et la CEDEAO ont clairement notifié leur intention de faire respecter le résultat des élections et donc la prise de fonction de Adama Barrow au 19 janvier 2017. En Somalie, après un long et lent processus électoral, nous devrions enfin connaître le prochain président.

Le sommet de l'Union africaine de janvier 2017 sera donc suivi avec attention. Une nouvelle commission de l'Union africaine devrait être en place pour quatre ans. Le président Kagame (Rwanda) devrait présenter ses propositions de réforme de l'Union africaine.

Nous reviendrons lors du prochain bulletin sur le Sommet Afrique-France qui se déroule au Mali les 13 et 14 janvier 2017 ainsi que sur la politique africaine de la France.

Patrick Ferras
Directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique
et du Centre de recherche sur l'Union africaine